

Le 20/09/2023 la DRFIP a convié l'ensemble des partenaires sociaux à un échange informel. Lors de l'audioconférence, plusieurs points ont été abordés.

Projet contre les fuites d'eau de l'Algeco d'Orléans Coligny.

Le printemps dernier, les agents avaient fait remarquer par l'intermédiaire des OS des fuites d'eau conséquentes. Ces dernières avaient été colmatées pour faire face à l'urgence puisque nous arrivions en période estivale. Cependant, ces derniers jours avec des pluies intenses, cette réparation ne s'avère pas efficace. Dernièrement, des films ont été envoyés par l'intersyndicale à la direction alertant sur les problématiques réelles.

La Direction, a alors contacté le nouveau secrétaire général de la Préfecture et l'entreprise SOGEA afin de les informer de l'état des lieux alarmant. Il ne s'agit plus d'une situation ponctuelle mais récurrente. La direction a obtenu un rendez-vous lundi 25/09 avec les entreprises concernées. Une solution de relogement a été évoquée qui serait à 300 mètres de la cité administrative de Coligny. Cette proposition apparaît complexe au vu de l'organisation professionnelle. La Direction demandera à ce que les services concernés sur un laps de temps très court soient relogés sur Coligny ou que les Algecos soient réparés.

Pour la CFTC DGFIP Loiret cette situation n'a que trop duré et il est impératif que nos collègues travaillent en sécurité et dans des locaux sains. Nous resterons vigilants quant aux suites apportées à ce dossier.

Les restaurations collectives :

La direction a bien précisé qu'il s'agissait avant tout d'une décision qui dépendrait in fine du Secrétariat Général. Actuellement, pour Pithiviers serait retenue la proposition d'une restauration collective sur le mess de la gendarmerie. L'hôpital ne serait pas retenu.

Concernant la Source, peu d'agents mangent au restaurant de la poste. Solution proposée, le BRGM, (distance 1,7 km et 1,4km du CHRO), la distance est un obstacle certain à ce projet. D'autres solutions pourraient être proposées, le CROUS, le CHRO avec la mise en place d'un double conventionnement.

La mise en œuvre pourrait être envisagée rapidement et se faire dès le 01/10. S'agissant d'un point CDAS, les renseignements ne peuvent être plus étayés.

Vos représentantes CFTC vous apporteront plus d'informations sur le sujet vendredi 29/09 lors du Comité départemental d'action social. D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons porteurs de vos interrogations et nous reviendrons vers vous à l'issue du comité.

Information déménagement :

Les déménagements prévus se feront entre le 09 et 20/10.

Pour le bâtiment P : déménagement du PCRП changement d'aile vers le 09/10 ; le 10/10 pour la DIRCOFI, P1 vers le P3

Bâtiment F : aménagement du SPF-E rejoindra leur zone définitive le 17/10 ; 18 et 19/10 déménagement du SIE en zones tampons dans les Algeco.

Information services fiscaux:

Pour le SDIF, 7000 e-contacts ont été recensés. La charge n'a pas diminué à l'instar d'autres SDIF. Des outils sont mis en place pour filtrer et traiter les différents e-contact.

Pour GMBI, tout le monde n'a pas déclaré et il y aura forcément des fichiers en anomalie. Des contrôles logiques vont être opérés comme les années antérieures, notamment pour les particuliers, un rapprochement avec le fichier impôt sur le revenu permettra de solutionner un certain nombre de problématiques. Le RETEX qui a mobilisé les délégués de chaque direction à Rennes, la semaine dernière, a permis de faire remonter l'ensemble des données auprès de la Direction Générale. Actuellement, des auxiliaires ont été recrutés.

Pour la CFTC DGFIP Loiret, le recrutement d'auxiliaires ne saurait être LA solution pour pallier les problèmes rencontrés par les collègues des SDIF dans le cadre de GMBI. Recruter des renforts en automne, alors que les services sont en souffrance depuis de nombreux mois, montre une absence de réactivité de la part de la DGFIP.